



Un unique comparatif de 16 formules
sélectionnées auprès de grands assureurs :

SantéVet

ECA
Assurances

Néoliane
SANTÉ & PRÉVOYANCE

SOLLY AZAR
L'ASSURANCE DIFFÉRENCE

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE EN FONCTION DE LA FRANCHISE APPLIQUÉE



À LA RECHERCHE D'UNE FRANCHISE ANNUELLE ?

= appliquée 1 seule fois/an, lors de votre 1^{ère} demande de remboursement

Document non contractuel



COUVERTURE
ACCIDENT + MALADIE

ASSUREURS	Néoliane SANTÉ & PRÉVOYANCE		SantéVet		Néoliane SANTÉ & PRÉVOYANCE		SantéVet		
FORMULES	ECO	ECO +	LIGHT	CONFORT	CONFORT	CONFORT +	CONFORT +	PREMIUM	OPTIMAL
FRAIS MÉDICAUX ET CHIRURGICAUX	50 %	50 %	60 %	70 %	75 %	75 %	80 %	90 %	100 %
FRANCHISE ANNUELLE	35 €/an	10 €/an	0 €/an	20 €/an	60 €/an	25 €/an	30 €/an	50 €/an	75 €/an
PRÉVENTION	-	-	<ul style="list-style-type: none"> 20 €/an : vaccination, vermifuge, antiparasitaires, stérilisation/castration 	<ul style="list-style-type: none"> 30 €/an : vaccination, vermifuge, antiparasitaires, stérilisation/castration 	<ul style="list-style-type: none"> 40 €/an : bilan de santé, vaccination, produits antiparasitaires, frais de stérilisation/castration, détartrage, phytothérapie 	<ul style="list-style-type: none"> 40 €/an : bilan de santé, vaccination, produits antiparasitaires, frais de stérilisation/castration, détartrage, phytothérapie 	<ul style="list-style-type: none"> 50 €/an : vaccination, vermifuge, antiparasitaires, stérilisation/castration 	<ul style="list-style-type: none"> 80 €/an : vaccination, vermifuge, antiparasitaires, stérilisation/castration 	<ul style="list-style-type: none"> 100 €/an : vaccination, vermifuge, antiparasitaires, stérilisation/castration
PLAFOND REMBOURSEMENTS	900 €/an	900 €/an	1100 €/an	1500 €/an	1400 €/an	1400 €/an	1800 €/an	2200 €/an	2500 €/an
DÉLAIS D'ATTENTE	Accident = 2 jours / Maladie = 45 jours / Chirurgie = 180 jours								
TARIFS MENSUELS	(à partir de (tarifs personnalisés en fonction de la race et de l'âge de votre animal))								
chien	12,01 €	14,45 €	18,18 €	24,40 €	30,32 €	33,66 €	32,02 €	43,47 €	55,63 €
chat	7,17 €	9,57 €	12,26 €	19,51 €	18,33 €	20,86 €	27,12 €	31,58 €	41,73 €

À LA RECHERCHE D'UNE FRANCHISE RÉCURRENTE ?

= appliquée à chaque demande de remboursement

Document non contractuel



COUVERTURE
ACCIDENT + MALADIE

ASSUREURS							
FORMULES	CONFORT	FONDAMENTALE	INTÉGRALE	TOP-VENTE COMPLÈTE	PREMIUM	PREMIUM +	INTÉGRALE +
FRAIS MÉDICAUX ET CHIRURGICAUX	Frais chirurgicaux <u>seulement</u> = 100 %	50 %	75 %	100 %	100 %	100 %	100 %
FRANCHISE RÉCURRENTE	25 % du montant de la facture (minimum = 20 € ; maximum 76 €)	10 % du montant de la facture (maximum 50 €)	10 % du montant de la facture (maximum 50 €)	15 % du montant de la facture (minimum = 20 € ; maximum 76 €)	15 % du montant de la facture (minimum = 20 € ; maximum 76 €)	15 % du montant de la facture (minimum = 20 € ; maximum 76 €)	20 % du montant de la facture (maximum 75 €)
PRÉVENTION	<ul style="list-style-type: none"> Vaccination = 25 €/an stérilisation/castration = 100 € détartrage : 100 % moins franchise 	<ul style="list-style-type: none"> Obsèques/incinération = 300 € 	<ul style="list-style-type: none"> 30 €/an : vaccination (jusqu'aux 2 ans de l'animal max), vermifuge, antiparasitaires, castration/stérilisation, détartrage, puce électronique Obsèques/incinération = 300 € 	<ul style="list-style-type: none"> Vaccination = 25 €/an stérilisation/castration = 100 € détartrage : 100 % moins franchise 	<ul style="list-style-type: none"> Vaccination = 50 €/an stérilisation/castration = 100 € détartrage : 100 % moins franchise 	<ul style="list-style-type: none"> Vaccination = 50 €/an Vermifuge = 50% (max 50 €/an) stérilisation/castration = 100 € détartrage : 100 % moins franchise Obsèques/incinération = 150 € 	<ul style="list-style-type: none"> 60 €/an : vaccination (jusqu'aux 2 ans de l'animal max), vermifuge, antiparasitaires, castration/stérilisation, détartrage, puce électronique Obsèques/incinération = 300 € Capital décès= 300 €
PLAFOND REMBOURSEMENTS	1500 €/an	1500 €/an	2000 €/an	1500 €/an	2000 €/an	2500 €/an	2500 €/an
DÉLAIS D'ATTENTE	Accident = 30 jours / Maladie = 60 jours	Accident = 2 jours / Maladie = 45 jours / Chirurgie = 120 jours	Accident = 2 jours / Maladie = 45 jours / Chirurgie = 120 jours	Accident = 30 jours / Maladie = 60 jours	Accident = 15 jours / Maladie = 60 jours	Accident = 2 jours / Maladie = 45 jours / Chirurgie = 120 jours	Accident = 2 jours / Maladie = 45 jours / Chirurgie = 120 jours
TARIFS MENSUELS	(à partir de (tarifs personnalisés en fonction de la race et de l'âge de votre animal))						
chien	10,86 €	14,78 €	24,60 €	21,29 €	30,47 €	39,24 €	39,15 €
chat	9,03 €	14,77 €	19,20 €	17,26 €	25,37 €	30,47 €	35,30 €



Le courtier pour la mutuelle de votre animal

★★★★★ Note : 9,3/10 · 197 votes



Jean-Baptiste

09 83 07 83 59

contact@animalia-protect.com

Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Votre unique interlocuteur de A à Z

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

VOUS SOUHAITEZ SOUSCRIRE ?

CONTACTEZ-NOUS



FAQ

- **Mon animal a 13 ans, puis-je l'assurer ?** Malheureusement non, l'âge limite pour adhérer est fixé à 12 ans.
- **Mon animal a 1 mois, puis-je l'assurer ?** Vous pouvez l'assurer à compter de ses 2 mois.
- **Mon animal est actuellement malade/accidenté, puis-je l'assurer ?** Oui mais les frais liés à cette pathologie ne seront pas remboursés et vous devez déclarer à l'assureur cette pathologie.
- **Mon animal sera-t-il assuré à vie ?** Oui, les garanties sont viagères.
- **J'ai plusieurs animaux à assurer, puis-je bénéficier d'une remise ?** Oui, jusqu'à 25% de réduction sur la cotisation liée à l'animal le plus jeune.
- **Quel est l'engagement de mon contrat ?** 1 an, renouvelable par tacite reconduction à sa date anniversaire/échéance.
- **Quand puis-je résilier mon contrat ?** À sa date échéance/anniversaire moyennant un préavis de 2 mois pour l'envoi de votre courrier de résiliation (en recommandé avec accusé de réception).
- **Les tarifs augmentent-ils chaque année ?** Oui chez tous les assureurs, vous recevrez un nouvel échancier quelques semaines avant la date anniversaire/échéance de votre contrat vous indiquant votre nouveau tarif pour l'année à venir.
- **Les garanties diminuent-elles en fonction de l'âge de mon animal ?** Non.
- **Comment déclarer un sinistre ?** Vous devez déclarer votre sinistre sur votre espace client en fournissant la facture du vétérinaire accompagnée d'une feuille de soins complétée par vos soins ainsi que par le vétérinaire.
- **Sous combien de temps serai-je remboursé ?** Entre 48h et 30 jours.
- **Quelles sont les garanties exclues ?** Référez-vous aux conditions générales de l'assureur auprès duquel vous souhaitez souscrire votre mutuelle santé animaux.
- **En tant que courtier, quels sont vos honoraires ?** 0 €. Ce sont nos partenaires assureurs qui nous rémunèrent en tant qu'apporteur d'affaires.